

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 juin 2020

COCHEBAT: LE PLANCHER CHAUFFANT / RAFRAÎCHISSANT, **UNE SOLUTION QUI A LE VENT EN POUPE!**

Cochebat vient de conduire une étude auprès des prescripteurs en 2020 sur le plancher chauffant / rafraîchissant dans le logement collectif en France.

Cette étude du syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaires, démontre que les atouts du plancher chauffant / rafraîchissant sont plébiscités par les architectes et les bureaux d'études : « C'est une solution qui a le vent en poupe, notamment chez les particuliers ! Si l'on regarde le marché 2019, elle connaît une évolution de + 16 % parmi nos adhérents. L'intégration de nos systèmes dans le logement collectif a du potentiel » explique Hugues de Marne, Président de la commission communication Cochebat.

20 % des logements collectifs en France s'équipent de planchers chauffants / rafraîchissants

Il y a en Europe plus de 50 % de planchers chauffants / rafraîchissants dans le logement collectif, contre seulement 20 % en France. Ces chiffres sont en fort décalage avec le logement individuel, puisque 60 % des maisons s'équipent aujourd'hui de ce système.

Cochebat a donc confié une étude à Batimedia pour comprendre la perception des prescripteurs par rapport au plancher chauffant / rafraîchissant dans le logement collectif en France. « Cette solution présente de nombreux atouts, plébiscités par les professionnels (confort, bien-être, santé, environnement...)! ».

Des atouts plébiscités par les professionnels (confort, bien-être, santé, environnement...)

Parmi les 200 répondants :

- 88 % connaissent leur côté réversible,
- 84 % reconnaissent les économies d'énergie qu'ils permettent. En effet, avec la suppression de zones froides, ce mode de chauffage permet d'obtenir la même sensation de bien-être à 18°C qu'avec un autre type de chauffage à 20°C. Or, un abaissement d'un degré de la température ambiante génère 7% d'économie d'énergie (source Adème).
- 81 % y voient un atout sanitaire, avec l'absence de circulation des particules, car le plancher chauffant / rafraîchissant provoque peu de convections, supprimant les mouvements d'air ainsi que les déplacements de microbes et poussières. C'est un équipement qui va être de plus en plus apprécié vu le contexte sanitaire actuel.
- Plus d'un prescripteur sur deux (60 %) pense que la pose d'un plancher chauffant / rafraîchissant vient améliorer la valeur du bien.























Vers une construction plus responsable des bâtiments

« 1 prescripteur sur 2 recommande aujourd'hui les planchers chauffants / rafraîchissants, notamment les architectes, sensibles au design et à l'optimisation de l'espace. En effet, le système permet d'économiser jusqu'à + 8% de surface habitable. De plus, cette solution met en avant l'absence de bruit (95 %) et offre un système complet (92 %). Le premier frein identifié pour intégrer davantage nos solutions dans le logement collectif concerne le coût (pour 40 % des prescripteurs), qui peut s'expliquer en partie par la difficulté de monétiser le confort. Pourtant, nous avons un rapport Euro-m² parmi les moins chers d'Europe », analyse Hughes de Marne.

Il apparaît donc important d'analyser et de rationnaliser nos différentes solutions de chauffage au regard des exigences de la RT et RE 2020 pour promouvoir la construction responsable : avantages en termes de coût et d'usage, économies d'énergie et performance énergétique du bâtiment.

Un marché en forte croissance en 2019 dû à la reconnaissance du système

Cochebat indique pour ses adhérents une croissance de +17 % pour les dalles, +16 % pour les collecteurs et +13 % pour la régulation pour le marché du plancher chauffant / rafraîchissant : « notre croissance est doublée par rapport au marché (+ 8 %) : cela s'explique notamment par une meilleure compétitivité de l'offre système, la marque de qualité Certitherm qui garantit la performance thermique du système et l'adéquation de nos solutions avec la RE 2020 », ajoute Hugues de Marne. De plus, de nouvelles applications apparaissent pour les surfaces rayonnantes, les murs et les plafonds.

COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il représente 80 % du marché et contribue au développement du plancher chauffant / rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Avec les principaux acteurs du marché en France, il agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. www.cochebat.org/www.certitherm.fr/

👔 @syndicatcochebat 🕝 @cochebat 📻 @cochebat

SERVICE DE PRESSE Agence APOCOPE Dorothée DAVID & Marion RISCH media@agenceapocope.com • Tél: 01 45 78 87 37

COCHEBAT Anne-Marie LAYLLE Responsable de la communication am.laylle@syplast.org • Tél. : 01 53 32 79 79





















